

ACCIDENT

16 juin 2008 - motoplaneur immatriculé F-PAOM

Événement :	décrochage en montée initiale, collision avec le sol.
Causes probables :	☐ action à cabrer brusque à faible vitesse lors de la montée initiale ; ☐ prise en compte insuffisante des effets d'un vent turbulent.

Conséquences et dommages : pilote décédé, aéronef détruit.

Aéronef : motoplaneur type Le Goëland, monoplace, (construction amateur), moteur Koenig type SC-430 de 24 ch.

Date et heure : lundi 16 juin 2008 à 12 h 10.

Exploitant : privé.

Lieu : AD Amiens (80), piste 30 revêtue 1 300 m x 25 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 62 ans, PPL(A) de 1999, 370 heures de vol dont 46 sur type, 5 heures 15 dans les trois mois précédents dont 4 heures 15 sur type.

Conditions météorologiques : enregistrement de la station automatique de l'aérodrome : vent 310° / 10 à 19 kt, CAVOK, température 15 °C, QNH 1016 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote, constructeur et propriétaire du motoplaneur, décolle en piste 30 revêtue. L'un des témoins, pilote instructeur, indique que le motoplaneur lui a semblé très lent en début de montée initiale et qu'il l'a immédiatement vu prendre une importante assiette à cabrer. Le motoplaneur bascule sur la gauche, tombe et entre en collision avec le sol une dizaine de mètres au-delà de l'extrémité de la piste.

L'examen de l'épave ne met en évidence aucune anomalie pouvant être à l'origine de l'accident. Il n'a pas été possible de déterminer la position des volets, des aérofreins et du compensateur lors du décollage. Le motoplaneur n'était pas équipé d'avertisseur de décrochage.

Plusieurs personnes connaissant le pilote mentionnent que celui-ci avait l'habitude d'utiliser une longueur de piste importante pour le décollage et de prendre une assiette à cabrer importante immédiatement après. Il n'a pas été possible de déterminer l'endroit où le pilote s'est aligné sur la piste.

Aucune anomalie ou maladie évolutive susceptible d'expliquer un malaise n'a été mise en évidence lors de l'autopsie. Les résultats des prélèvements pratiqués sur le corps du pilote ne révèlent aucune substance ayant pu altérer ses facultés.

Tous les témoins soulignent que le jour de l'accident le vent était turbulent avec des rafales.